

Le "Sacerdoce" des maîtres chrétiens

Autor(en): **Val, Jean du**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **60 (1931)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le « Sacerdoce » des maîtres chrétiens

C'est sous ce titre que l'abbé Heurtevent s'adresse aux instituteurs libres de France, dans un ouvrage qu'il serait bon de lire et de méditer aussi chez nous ¹.

Le prêtre est le distributeur officiel de la vie divine dans l'Eglise. A lui d'enseigner la doctrine et de communiquer aux âmes les dons divins. Dans les premiers siècles chrétiens, le devoir d'instruire était confié aux clercs, séparés du monde et consacrés au service du Seigneur. Au moyen âge encore, les écoles étaient tenues par des prêtres ou des moines. Et, sans remonter si haut, dans certains de nos villages, au début du XIX^{me} siècle encore, le maître d'école était le curé ou le chapelain de l'endroit : ce fut le cas à Charmey et ailleurs, par exemple.

Mais, la pénurie de prêtres se faisant sentir d'une part ; de l'autre, les écoles se multipliant et l'instruction se répandant, les prêtres se vouèrent aux tâches plus strictement apostoliques, tandis que des laïcs pouvaient, sans inconvénient, les remplacer à l'école.

Cette disposition primitive, qui s'explique, d'ailleurs, par d'autres causes encore, est cependant une indication. La pensée de l'Eglise est bien de confier l'instruction de la jeunesse à des hommes compétents et d'une conduite éprouvée. Enseigner a toujours été, pour elle, plus qu'un métier, plus qu'une carrière.

Comme le prêtre, l'instituteur est un appelé. Ce n'est pas pour s'enrichir vite et sans peine que le jeune homme se voue à l'enseignement. Il serait bientôt déçu, car il existe aujourd'hui cent autres manières, et combien plus douces, de se faire une situation. Ce qui détermine une vocation d'instituteur, c'est le désir de communiquer à d'autres la vérité. Aussi, quand un adolescent s'engage dans cette voie étroite qui ne conduit ni à la fortune, ni à la gloire, c'est, bien qu'il ne s'en rende pas toujours compte, que le feu de l'apostolat s'est emparé de son cœur. C'est que le Christ l'appelle à une collaboration plus intime avec lui dans l'œuvre rédemptrice.

L'enfant apprend qu'il doit considérer son maître comme le représentant de Dieu, lui obéir comme on obéit à Dieu. « Etre un miroir où l'enfant verra un reflet divin. Ne doit-on pas craindre que cette image arrive déformée ou méconnaissable à ses regards ? » Le maître ne saurait, par sa propre autorité, imposer à l'enfant une ligne de conduite. A la puissance de sa parole, il doit ajouter l'exemple de sa vie.

Le sacerdoce ne va pas sans sacrifice ; l'apostolat de l'enseignement n'en est pas exempt non plus et tous ceux qui ont enseigné en savent quelque chose. Les agréments du métier, s'ils attirent parfois, ne tardent pas à s'effacer devant la réalité. La fortune et le

¹ Abbé HEURTEVENT : *Leur Sacerdoce*, chez Bloud et Gay, Paris 1930.

bien-être ne viennent pas — quel instituteur est-il devenu riche ? — La gloire, pas davantage. Les succès sont toujours balancés de tant d'échecs partiels et le monde n'a pas coutume de couronner les héros obscurs et leurs humbles victoires.

Mais il est un sacrifice plus douloureux peut-être à qui voudrait savoir et qui ne peut s'accorder les joies d'une étude plus poussée. Le temps et les ressources manquent ; au lieu des recherches scientifiques ou des jouissances artistiques, la fastidieuse correction des devoirs d'écoliers, l'obligation de rajeunir sans cesse et de vivifier une leçon monotone en soi.

Sacrifice imposé par la tâche elle-même, par les rapports avec les autorités ou les familles, par l'incompréhension des uns, l'ingratitude des autres.

Qui donc voudra d'une telle vie ? Il semble que sans la foi qui l'éclaire, la carrière de l'enseignement soit bien la moins attrayante qui soit. Mais il est des âmes pour qui le sacrifice est un stimulant. La puissance de Dieu est sans limite. Aussi, l'enfance ne manquera jamais de maîtres pour l'instruire.

Le livre : *Leur sacerdoce* devrait entrer dans toutes les bibliothèques du corps enseignant. Il serait l'ami qui reconforte dans les moments difficiles, la clarté qui brille dans les jours sans soleil.

JEAN DU VAL.

Aimez-vous la lecture ?

L'hiver est là ; les soirées s'allongent ; c'est le temps où la lecture reprend ses droits. Aimez-vous la lecture ? C'est une question que l'on entend souvent poser, à Fribourg comme ailleurs, et à laquelle la plupart des gens répondent par l'affirmative, mais en se plaignant parfois de ne pas trouver assez facilement dans ce domaine de quoi satisfaire leurs goûts et leurs exigences.

Peut-être ne sait-on pas encore suffisamment quelles sont les ressources qu'offre à ce point de vue notre Bibliothèque cantonale et universitaire ? Il n'est donc pas inutile de les faire mieux connaître :

a) En premier lieu, la *Bibliothèque cantonale et universitaire* met, gratuitement, à la disposition du public ses propres collections (environ 350,000 volumes), qui, à côté des ouvrages scientifiques qui s'adressent plus spécialement aux universitaires, se sont enrichies, depuis quelques années surtout, au point de vue historique et littéraire. En consultant, dans ses locaux, son catalogue sur fiches, en s'abonnant au *Bulletin* des nouvelles acquisitions (qui ne coûte que 3 fr. et paraît au moins 8 fois par an), les amateurs de lecture se rendront compte qu'ils peuvent puiser à une source abondante.

b) On peut trouver, en outre, à la *Bibliothèque de la Société économique* (déposée également à la Bibliothèque cantonale), un très beau choix d'ouvrages littéraires, romans, critique, mémoires, histoire anecdotique. Il suffit, pour pouvoir faire usage de cette bibliothèque, qui s'efforce de se tenir au courant de l'actualité littéraire, de se faire recevoir comme membre de la Société économique. Le paiement de la cotisation annuelle de 8 fr. donne le droit d'emprunter 4 volumes à la fois et de les échanger aussi souvent qu'on le souhaite.